

La liste ci-après contient les décisions prises par le Comité du Système harmonisé (69<sup>ème</sup> session – mars 2022) au sujet des modifications apportées aux Notes explicatives du Système harmonisé, applicable à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022. Cette liste sera régulièrement mise à jour.

Les Notes explicatives du Système harmonisé sont reprises dans un ouvrage en cinq volumes (**Edition 2022**) publié par l'OMD et constituent l'interprétation officielle du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. Elles se composent également de Notes explicatives de sous-positions indiquant la portée et la teneur de certaines sous-positions du Système harmonisé. Les Notes explicatives sont publiées dans les deux langues officielles de l'OMD, à savoir le français et l'anglais, et peuvent être directement commandées (voir la rubrique "Librairie" du site web). Elles sont également publiées sur l'Internet.

Les modifications énumérées ci-après sont reproduites dans l'ordre numérique des pages concernées et seront insérées en temps utile dans la publication de l'OMD mentionnée ci-dessus en remplacement des pages auxquelles des modifications ont été apportées.

### **Avis**

Les parties souhaitant exporter ou importer des marchandises couvertes par une décision sont invitées à vérifier que cette décision a été mise en œuvre par le pays d'importation ou d'exportation, suivant le cas.

0  
0 0

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES

CHAPITRE 4.

Page I-4-3. Partie I. Deuxième paragraphe.

Remplacer “Note 4 b)” par “Note 5 c)”.

(Doc. NC2930Fc/R)

CHAPITRE 15.

Page III-15-4. Premier paragraphe.

Remplacer “des graines de pignons doux,” par “des pignons,”.

(Doc. NC2930Fc/R)

CHAPITRE 29.

1. N° 29.09. Page VI-2909-4. Partie D. Deuxième paragraphe.

Remplacer “l’hydroperoxyde d’éther” par “l’hydroperoxyde d’éthyle”.

(Doc. NC2930Fc/R)

2. N° 29.40. Page VI-2940-2. Partie B. Alinéa 7).

Supprimer “α-glycoside de méthyle,”.

(Doc. NC2930Fc/R)

CHAPITRE 39.

1. Page VII-39-15. Partie A. Alinéa 2). Deuxième paragraphe.

Supprimer “quatre”.

(Doc. NC2930Fc/R)

2. N° 39.12. Page VII-3912-2. Alinéa 2).

1) Premier paragraphe.

Remplacer “celluloïd” par “celluloïd”.

2) Deuxième paragraphe.

Remplacer “collodion” par “collodion”.

(Doc. NC2930Fc/R)

3. N° 39.22. Page VII-3922-1. Deuxième paragraphe.

Remplacer “**même**” par “même”.

(Doc. NC2930Fc/R)

CHAPITRE 40.

N° 40.08. Page VII-4008-1. Troisième paragraphe.

Remplacer “Note 4 du Chapitre 59.” par “Note 5 du Chapitre 59.”.

(Doc. NC2930Fc/R)

CHAPITRE 44.

Page IX-4418-3. Note explicative de sous-positions.

Insérer la nouvelle Note explicative de sous-positions suivante :

«**N° 4418.92**

Le n° 4418.92 ne comprend pas les panneaux cellulaires en bois de bambou (n° **4418.91**). ».

(Doc. NC2930Fc/P/24)

CHAPITRE 47.

Page X-47-2. Considérations générales. Exclusion b).

Nouvelle rédaction :

«b) Les pâtes à papier synthétiques en feuilles composées de fibres (fibrilles) non cohérentes de polyéthylène ou de polypropylène (n° **39.20**).».

(Doc. NC2930Fc/P/23)

CHAPITRE 70.

N° 70.10.

Page XIII-7010-2. Nouvel avant-dernier paragraphe.

Insertion du nouvel avant-dernier paragraphe suivant :

Les couvercles en verre thermorésistant utilisés pour protéger les aliments contenus dans les poêles, casseroles, etc., de la poussière et de l'évaporation excessive de l'humidité, mais présentés séparément et sans aucun autre ustensile de cuisson, se classent dans la présente position.

(Doc. NC2930Fc/P/14)

N° 70.13

Page XIII-7013-2. Exclusion b).

Nouvelle rédaction :

- b) Les bouteilles, flacons, bocaux et pots, des types utilisés communément dans le commerce pour le transport ou l'emballage, les bocaux à conserves et les couvercles utilisés conjointement avec d'autres ustensiles de cuisson présentés séparément de ces ustensiles (n° 70.10).

*(Doc. NC2930Fc/P/14)*

N° 70.19.

1. Page XIII-7019-4. Alinéa 8).

Insérer “,” après “les industries chimiques”.

2. Page XIII-7019-12. Deuxième paragraphe.

Remplacer “est généralement utilisé” par “sont généralement utilisés”.

*(Doc. NC2930Fc/R)*

CHAPITRE 74.

N° 74.10. Page XV-7410-1. Premier paragraphe.

Remplacer “dont l'épaisseur excède 0,15 mm.” par “dont l'épaisseur n'excède pas 0,15 mm.”.

*(Doc. NC2930Fc/R)*

CHAPITRE 81.

N° 81.12. Page XV-8112-4. Nouvelle Partie L.

Insérer la nouvelle Partie L suivante :

**“L.- CADMIUM**

Le **cadmium** s'obtient dans la pratique à peu près exclusivement comme sous-produit de la métallurgie du zinc, du cuivre ou du plomb, le plus souvent par distillation ou par électrolyse.

Le cadmium est un métal ayant l'apparence du zinc, mais plus mou que celui-ci.

A l'état pur, il est employé comme métal de revêtement d'autres métaux (par dépôt électrolytique ou par pulvérisation), ainsi que comme désoxydant du cuivre, de l'argent ou du nickel.

Il est également utilisé, en raison de son pouvoir d'absorption très élevé de neutrons lents, pour la fabrication de barres mobiles de régulation et de contrôle pour réacteurs nucléaires.

Les principaux **alliages de cadmium** classés ici conformément à la Note 5 de la Section XV sont les alliages cadmium-zinc, pour le cadmiage par immersion et pour la soudure ou le brasage.

Il est à remarquer toutefois que de nombreux alliages des mêmes constituants, mais dans lesquels le cadmium n'est pas prépondérant en poids, tels que certains alliages antifrictions, sont **classés ailleurs**.”.

(Doc. NC2930Fc/R)

## CHAPITRE 84.

### N° 84.19. Page XVI-8419-8. Partie VI. Premier paragraphe.

Insérer à la fin du premier paragraphe :

“Les stérilisateurs qui utilisent des procédés de stérilisation à basse température au formaldéhyde-vapeur d'eau (LTSF) sont également classés dans cette position. Ces stérilisateurs agissent en chauffant un agent stérilisant, pour produire un mélange gazeux d'agent stérilisant et de vapeur, et en chauffant la chambre pour maintenir l'agent stérilisant à l'état gazeux pendant un délai suffisant pour tuer les germes nocifs, etc.”

(Doc. NC2930Fc/P/15)

### N° 84.62.

#### 1. Page XVI-8462-4. Alinéa 4) a). Premier paragraphe.

Remplacer “La forme du trou à obtenir est fonction de la forme des outils” par “La forme du trou obtenu dépend de la forme des outils”.

(Doc. NC2930Fc/R)

#### 2. Page XVI-8462-5. Alinéa 5).

##### 1) Premier paragraphe.

Supprimer “peuvent comprendre” à la quatrième ligne.

##### 2) Deuxième paragraphe.

Remplacer “cependant” par “pendant”.

(Doc. NC2930Fc/R)

CHAPITRE 85.

1. N° 85.06. Page XVI-8506-2. Exclusion d).

Remplacer “(n° 85.48)” par “(n° 85.49)”.

(Doc. NC2930Fc/R)

2. N° 85.07. Page XVI-8507-2. Exclusion b).

Remplacer “qui relèvent du n° 85.48” par “qui relèvent du n° 85.49”.

(Doc. NC2930Fc/R)

3. N° 85.18. Page XVI-8518-4. Exclusion c).

Nouvelle rédaction :

« c) Les transducteurs à semi-conducteur (par exemple les capteurs de micro-systèmes électromécaniques (MEMS) utilisés dans les microphones en silicium) (n° 85.41); les circuits intégrés électroniques, y compris les circuits intégrés à composants multiples (MCO) (par exemple, microphones en silicium constitués d'un capteur MEMS et d'un circuit intégré à puce adapté pour une utilisation particulière (ASIC)) (n° 85.42). »

(Doc. NC2930Fc/P/22)

4. N° 85.41. Page XVI-8541-4. Dernier paragraphe.

Remplacer “Note 12 b) 4°) 3)” par “Note 12 b) 4°)”.

(Doc. NC2930Fc/R)

5. N° 85.49. Page XVI-8549-2. Notes explicatives de sous-positions des n°s 8549.11 à 8549.19. Premier paragraphe.

Remplacer “ainsi que les accumulateurs électriques hors d’usage telles que décrites” par “et les accumulateurs électriques hors d’usage tels que décrits”.

(Doc. NC2930Fc/R)

CHAPITRE 87

N° 87.04. Page XVII-8704-3. Notes explicatives de sous-positions des n°s 8704.21, 8704.22, 8704.23, 8704.31 et 8704.32. Titre.

Remplacer “N°s 8704.21, 8704.22, 8704.23, 8704.31 et 8704.32” par “N°s 8704.21, 8704.22, 8704.23, 8704.31, 8704.32, 8704.41, 8704.42, 8704.43, 8704.51 et 8704.52”.

(Doc. NC2930Fc/R)

CHAPITRE 95.

N° 95.04. Page XX-9504-1.

1. Alinéa 2). Deuxième paragraphe.

Remplacer “la Note 5 A) du Chapitre 84” par “la Note 6 A) du Chapitre 84”.

2. Alinéa 2) a).

Remplacer “la Note 5 C) du Chapitre 84” par “la Note 6 C) du Chapitre 84”.

*(Doc. NC2930Fc/R)*

---